

Rapport d'activité

2023

#comprendre
#agir
#évaluer
#avancer



Projets phares 2023

.....



LE MOT

DU PRÉSIDENT



L'année 2023 a marqué les 5 ans du SR3A, l'occasion d'organiser le tout premier concours photo du syndicat, permettant ainsi de renforcer le lien avec les habitants du territoire et de valoriser sa richesse en lien avec la ressource en eau.

Dans la continuité de la montée en puissance de la compétence prévention des inondations, le SR3A a entrepris de fédérer les habitants autour du risque inondation avec l'organisation de Journées de participation citoyenne. Ces dernières leur ont permis de travailler sur cet enjeu majeur et d'émettre leurs préconisations concernant les Solutions Fondées sur la Nature.

En parallèle, les élus du SR3A ont montré leur forte ambition dans la lutte contre l'impact du changement climatique sur l'eau et les milieux aquatiques et humides avec l'engagement du chantier d'extension du périmètre

du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la basse vallée de l'Ain. Son extension à l'ensemble du territoire du syndicat permettra de disposer d'une vision plus globale du territoire concerné et de ses problématiques environnementales et socio-économiques.

Enfin, les actions en faveur des milieux aquatiques et de la ressource en eau se sont vues renforcées avec la signature d'un contrat pluriannuel amenant l'ensemble des partenaires de la gestion de l'eau (Département de l'Ain et Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse) à unir leurs moyens pour porter des projets ambitieux au service de la rivière d'Ain et de ses Affluents.

Je tiens à souligner l'implication de tous les délégués et de l'équipe technique dans les projets du SR3A.

Bonne lecture à tous.

Alain Sicard

Un syndicat une stratégie

Le Syndicat de la Rivière d'Ain Aval et de ses Affluents (SR3A), fusion de 4 syndicats de rivière existants, a vu le jour le 1^{er} janvier 2018 afin de gérer et préserver la ressource eau à une échelle cohérente de bassin-versant et selon une stratégie unique.

Une structure 1 - la présentation

Le Syndicat de la Rivière d'Ain Aval et de ses Affluents (SR3A) est un syndicat mixte compétent dans la **GEstion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations** (GEMAPI) par transfert de compétences de 7 intercommunalités.

Il agit pour le maintien et l'amélioration de la qualité écologique des rivières et ripisylves, des lacs et zones humides; la prévention des inondations, la protection et la conservation de la ressource eau. C'est également l'animation, la sensibilisation et la concertation dans ses domaines de compétences.

Le **SR3A est financé par la cotisation de ses membres** (communautés de communes et d'agglomérations) et les subventions (Agence de l'eau, conseils départementaux, région, État, Europe). La cotisation est basée sur le nombre d'habitants au prorata du bassin-versant. Pour 2023, elle a été de 7,80 €/habitant.

Enfin, le SR3A a reçu la **labellisation** Établissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau « **EPAGE** » en 2019, devenant le 1^{er} dans le bassin Rhône Méditerranée et Corse. C'est une reconnaissance de l'adaptation de son échelle de travail et de ses capacités techniques et financières en adéquation avec les défis à relever.

Bassins-versants

- Suran
- Lange et Oignin
- Albarine
- Vallée de l'Ain, de l'aval du barrage de Coiselet à sa confluence avec le Rhône
- Rhône et ses affluents rive droite de Lhuis à Saint-Maurice-de-Gourdans

Territoires

- Haut-Bugey Agglomération
- Grand Bourg Agglomération
- Communauté de Communes:
 - Dombes
 - Plaine de l'Ain
 - Rives de l'Ain Pays du Cerdon
 - Terre d'Émeraude
 - Porte du Jura



avec des compétences

2 - les missions

Ce que dit la loi

Sur la base de l'article L211-7 du code de l'environnement, les membres donnent compétence au syndicat pour entreprendre l'étude, l'exécution et l'exploitation de tous travaux, actions, ouvrages ou installations présentant un caractère d'intérêt général ou d'urgence sur les bassins-versants de son périmètre.

 **En savoir plus**



Restaurer les fonctionnalités naturelles des milieux aquatiques

Le SR3A mène des opérations de restauration, d'entretien et de protection des zones humides, des cours d'eau ou des plans d'eau et des écosystèmes aquatiques.

Planifier et anticiper, prévenir les inondations

Le SR3A accompagne les collectivités locales dans leur politique d'aménagement et d'urbanisme. Il observe le territoire, informe des enjeux, porte des solutions ou des expérimentations et accompagne leur réalisation.

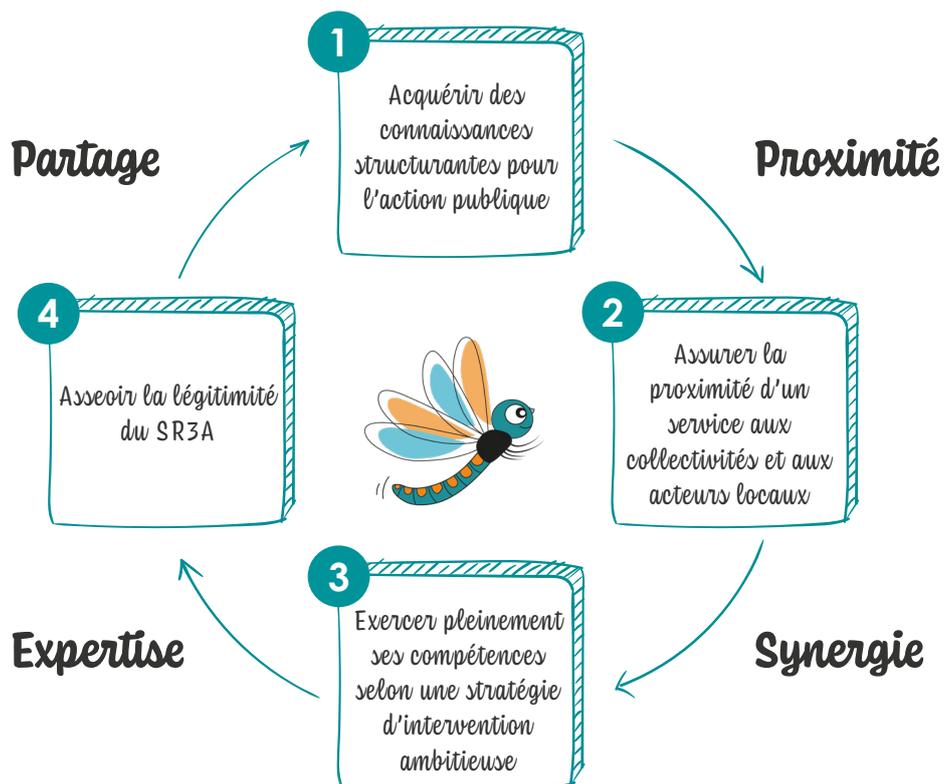
Contribuer à la qualité et la quantité de l'eau

Le SR3A, par son Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE) et sa participation active à la cellule d'alerte, contribue pleinement la qualité et la quantité des eaux superficielles et souterraines.

Connaître et faire connaître

Le SR3A contribue à la documentation scientifique et à la vulgarisation et se donne pour mission de sensibiliser les usagers et les habitants aux services écosystémiques des milieux aquatiques.

et une manière de faire 3 - les axes de la stratégie



Un syndicat des équipes

Le syndicat de la Rivière d'Ain Aval et de ses Affluents est administré par un comité syndical, placé sous la conduite du président, composé en 2023 de 37 délégués titulaires et 37 suppléants.

Une équipe d'élus 1 - les délégués titulaires

Grand Bourg Agglomération :

- Marc BAVOUX, Danielle GUILLERMIN, Bernard PRIN

Communauté de Communes de la Dombes :

- Gilles DUBOIS, Jean-Pierre HUMBERT

Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain :

- Daniel BÉGUET, Alain BEL, Gilbert BOUCHON, Hélène BROUSSE, Philippe DEYGOUT, Jean-Pierre GAGNE, Françoise GIRAUDET, Bernard GUERS, Gisèle LEVRAT, Florian MALARD, Gilles MARAND, Jean PEYSSON, Marie-Céline RAY, Sylvie RIGHETTI-GILOTTE, Fabien THOMAZET

Communauté de Communes Porte du Jura :

- Claude GRÉA

Terre d'Émeraude Communauté :

- Rémy BUNOD, Jean-Luc GUERIN

Communauté de Communes Rives de l'Ain Pays du Cerdon :

- Alain SICARD, Béatrice de VECCHI, Michel FLOQUET (depuis le 20/06/2023), Daniel MARTIN-FERRER (jusqu'au 20/06/2023), Frédéric MONGHAL

Haut-Bugey Agglomération :

- Alain AUBOEUF, Arlette BERGER, Laurent COMTET, Dominique DELAGNEAU, Marianne DUBARE, Jean-Pierre DUPARCHY, Noël DUPONT, Julien ISSARTEL, Stéphane MARTINAND, Étienne RAVOT

Le **bureau exécutif**, composé de 11 membres, **prépare les décisions du comité syndical**. Il est constitué du président et de ses quatre vice-présidents ainsi que de Daniel BÉGUET, Hélène BROUSSE, Dominique DELAGNEAU, Jean-Luc GUERIN, Jean-Pierre HUMBERT et Stéphane MARTINAND.



Alain SICARD

Président



Bernard PRIN

Vice-président Suran



Jean PEYSSON

Vice-président
Albarine - Affluents
du Rhône



Jean-Pierre GAGNE

Vice-président
Basse Vallée de l'Ain -
Rhône



Noël DUPONT

Vice-président
Lange-Oignin



Les délégués suppléants



et une équipe technique L'organigramme

2 - les agents

*Arrivée en cours d'année 2023

**Basse Vallée de l'Ain



Willy BERTIN

Chargé de projet
Observatoire des milieux
et Géomaticien - Analyste



Mathilde BUFFAVAND

Secrétaire administrative
- Accueil



Anne-Claude FERRY*

Directrice adjointe -
Stratégie



Cyril FRÉQUELIN

Animateur territorial
Suran, Lange-Oignin,
Gorges de l'Ain



Mickaël LE GALL

Chargé de projet NATURA
2000 BVA**
Confluence Ain-Rhône



Gaëlle LE BÉCHEC

Chargée de projet
Quantité-Qualité
ressources en eau



Émilie GENELOT

Chargée de projet
Continuités écologiques



Béatrice LEBLANC

Chargée de projet SAGE
/ Animatrice de la CLE
BVA**



Samuel MONNET

Animateur territorial
Albarine, BVA**, Rhône et
affluents



Claire PARREIRA*

Chargée de projet
Communication



Carole SORIA

Comptable



Céline THICOÏPÉ

Directrice



Nicolas VOISIN

Chargé de projet
Réfèrent Zones Humides



Morgane VÉDÈRE-MERCADIER*

Chargée de projet Programme
d'Études Préalables au PAPI



Benjamin TROTET

Chargé de Projet
Réfèrent Entretien



Franck RÉMOND

Prévention des
Inondations

Elles nous ont quittés en 2023 pour de nouvelles aventures professionnelles :
Caroline FOLLINET, Anne GANGLOFF & Océane GUIGNARD

En 2023, 5 stagiaires dont 2 rémunérés :

- Sarah COSTARD, en Master 2 Génie écologique, était chargée de l'inventaire des zones humides du Suran pendant 6 mois, tutorée par Nicolas VOISIN
- Manon DANTAS, étudiante en Master 2 Biodiversité, Écologie et Évolution, en charge du suivi multi-paramètres de la basse rivière

d'Ain et soutien technique à la cellule d'alerte estivale pendant 6 mois auprès de Gaëlle LE BÉCHEC

- Farba NDOYE, étudiant en 1^{ère} année BUT Carrières juridiques, a suivi le travail de notre comptable Carole SORIA pendant un mois
- Léo VINCONNEAU, étudiant en BTS GPN, a accompagné Mickaël LE GALL dans ses missions pour un mois
- Louis ESTUBLIER, en classe de 3^{ème}, a découvert pendant toute une semaine les différentes activités du syndicat

Acquérir des connaissances

structurer l'action publique

La définition des

1- espaces de bon fonctionnement

Courant 2023, l'étude de définition des «Espaces de Bon Fonctionnement» (EBF) a été lancée sur le bassin de l'Albarine. Ils visent à réduire la vulnérabilité de la population lors des périodes de sécheresse et à limiter les risques d'inondation tout en garantissant la possibilité de bénéficier des services rendus par les milieux aquatiques.

Un comité de pilotage s'est tenu le 30 juin 2023 à Saint-Rambert-en-Bugey.

Le 7 juillet 2023, deux ateliers de concertation ont été organisés (Albarine aval et Albarine amont) et le 16 novembre 2023, un atelier de concertation a eu lieu avec les acteurs du monde agricole, afin de recueillir les premiers avis des acteurs sur le territoire.

Le bureau d'études a débuté le diagnostic du territoire, notamment les enjeux écologiques (exemple : étude de la ripisylve via l'outil IBCR (Indice de Biodiversité et de Connectivité des Ripisylves).

En fin d'année, le recrutement d'une entreprise de géomètres a été effectué afin de mener une campagne de levés topographiques sur toute la rivière (en lien avec les futures actions et l'enjeu inondation).

Fin 2023, une consultation a été lancée pour recruter un prestataire en vue de la réalisation de l'étude EBF de la Basse rivière d'Ain et ses petits affluents en 2024.

Sur le bassin versant du **Suran**, l'année 2023 aura permis de valider un EBF concerté dans le cadre de réunions territoriales. De même, les premières réflexions autour du programme d'actions ont été partagées avec l'ensemble des exploitants agricoles concernés.

Concernant l'EBF **Lange-Oignin**, l'année 2023 aura permis de finaliser les rencontres avec les communes dans un objectif d'intégration de l'EBF dans le cadre de la révision du PLUI porté par Haut-Bugey Agglomération.

Ces opérations bénéficient, selon les secteurs, d'aides financières de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, des Départements de l'Ain et du Jura et de la Région Bourgogne-Franche-Comté.

PLUI ??

Le PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) est un document d'urbanisme qui regroupe les règles et les orientations pour l'aménagement du territoire à l'échelle intercommunale. Il a pour objectif de garantir un développement harmonieux et durable du territoire en prenant en compte les enjeux environnementaux, sociaux et économiques. Il détermine les zones constructibles, les espaces protégés, les infrastructures nécessaires et encadre les projets d'aménagement, tout en associant les habitants et les acteurs locaux à sa conception.

 En savoir plus



L'étude prospective

2 - Ain Aval 2050



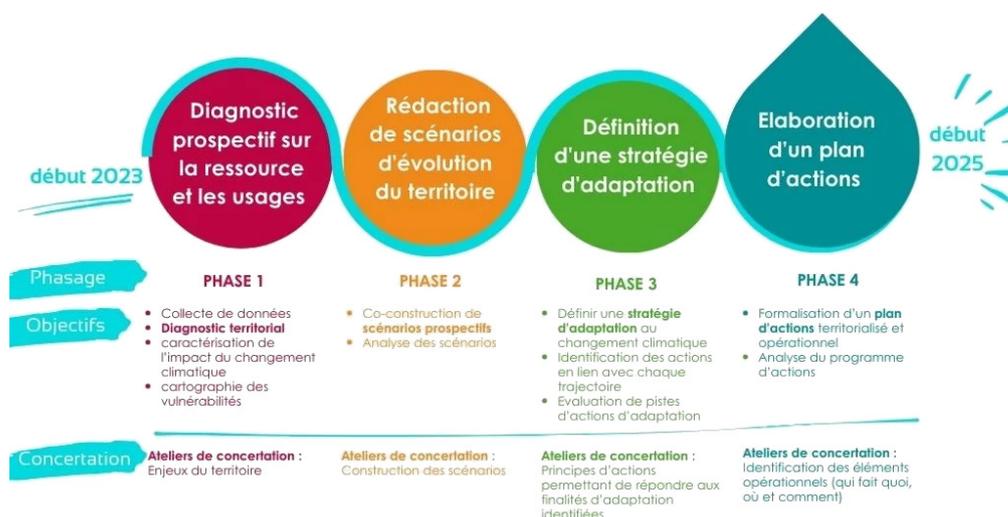
En 2023, l'**étude prospective d'adaptation au changement climatique à l'horizon 2050**, dénommée « Ain Aval 2050 », à l'échelle du bassin-versant Ain aval et affluents a été lancée. L'objectif est de comprendre et anticiper les changements globaux et de proposer un plan d'actions opérationnelles partagé par l'ensemble des acteurs du territoire.

L'objectif de cette étude est **d'aboutir à des solutions les plus concrètes possibles**, à court terme, **adaptées aux spécificités du bassin-versant** et répondant aux enjeux de ce territoire

pour réduire sa vulnérabilité et celle de ses activités socio-économiques face aux changements à venir tout en préservant la ressource en eau, les milieux aquatiques et humides.

L'étude s'articule en 4 phases :

- Diagnostic prospectif sur la ressource en eau et les usages (2023),
- Rédaction de scénarios d'évolution du territoire (2023/2024),
- Définition d'une stratégie d'adaptation (2024),
- Construction d'un plan d'actions (2024/2025).



🔗 Finalisation de la phase 1 de l'état des lieux du territoire Diagnostic prospectif sur la ressource et les usages :

- 26 fiches thématiques
- Atlas de vulnérabilité
- Synthèse du diagnostic 🔗
- Cartographie des plans et programmes par activités
- Ateliers de concertation sur les enjeux du territoire le 27 avril 2023 avec 40 participants

Démarrage de la phase 2 de rédaction des scénarios d'évolution du territoire :

- Des ateliers de concertation les 12 et 13 septembre 2023 avec 40 participants.
- Des ateliers de concertation traitant des enjeux du territoire et de la rédaction de scénarii ont chacun mobilisé entre 40 et 50 personnes.
- 2 comités de pilotage et 2 comités techniques ont permis de suivre et de valider les phases d'avancement.

Ces opérations bénéficient d'aides financières de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, des Départements de l'Ain et de la Région Bourgogne-Franche-Comté.

🔗 En savoir plus



» Acquérir des connaissances structurer l'action publique



La gestion du 3- Risque inondation

LE PAPI

Un **Programme d'Actions de Prévention des Inondations** (PAPI) vise à réduire la vulnérabilité du territoire et à limiter les conséquences des inondations en associant l'ensemble des acteurs intervenant dans la gestion du risque inondation (SR3A, communes, EPCI, État, sécurité civile, particuliers...).

Préalablement à ce programme d'actions et conformément au cahier des charges national sur ce type de programme, le SR3A a débuté la mise en œuvre en 2023 d'un **Programme d'Études préalables** (PEP), validé par l'État fin 2022.

La principale étude lancée en 2023 dans le cadre de ce PEP consiste en l'élaboration d'un schéma intégré de gestion du risque inondation sur le bassin versant du Buizin (affluent de l'Albarine). Un bureau d'études a également été recruté afin d'appuyer le SR3A dans la mise en œuvre de ses actions tout au long du PEP, soit la période 2023 à 2025.



Système d'endiguement, Montréal-La-Cluse

LES OUVRAGES DE PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS

Dans le cadre de sa compétence GEMAPI, le SR3A doit définir les ouvrages qu'il retient comme ouvrages de protection contre les inondations, régulariser la situation administrative de ceux-ci via des études de dangers et assurer leur gestion, entretien et surveillance.

En 2023, le SR3A a poursuivi ces **études de dangers sur 6 systèmes d'endiguement et un aménagement hydraulique** situés sur les communes de Pont-d'Ain, Oyonnax, Montréal-la-Cluse, Brion et Maillat. Il a réalisé des campagnes d'investigations géotechniques sur ces ouvrages.

Les dossiers de demande de régularisation de systèmes d'endiguement ou d'aménagement hydraulique ont été déposés en juin et décembre 2023.

La **définition des modalités de gestion/surveillance** de ces ouvrages, en lien avec les communes, ainsi que l'instauration de servitudes d'utilité publique sur les parcelles liées aux ouvrages ont également débuté en 2023.

L'observatoire

4 - Des milieux

Le SR3A a poursuivi son **programme d'instrumentation** pour le suivi des milieux en 2023.

SUIVI MÉTÉOROLOGIQUE

Après Cormaranche-en-Bugey et Matafelon-Granges, les communes de Vieu-d'Izenave et Saint-Vulbas ont été équipées de **stations météorologiques** pour densifier la couverture du territoire.

Ces stations relèvent les précipitations, les températures et les informations sur le vent (force et direction). Ces informations sont mutualisées avec l'association Réseau d'Observation Météo du Milieu Alpin (ROMMA).

Les données sont transmises en temps réel et disponibles sur leur site. [🔗](#)

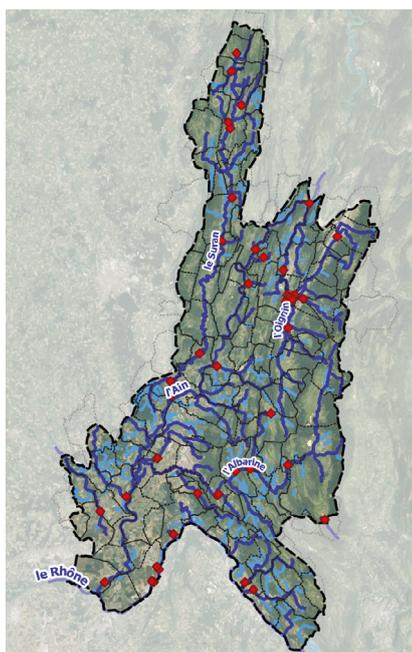
La connaissance des précipitations en temps réel, et sur les différents secteurs du bassin-versant, constitue un enjeu majeur pour les missions du SR3A comme la **prévention contre les inondations et la gestion de la ressource en eau**.

Station météo de Saint-Vulbas



Exemple de données consultables pour la station de Vieu-d'Izenave

Vous pouvez facilement visionner les données d'autres stations dans le menu déroulant « Sélectionner une station ».



SUIVI DE LA THERMIE AQUATIQUE

La température de l'eau peut constituer un **bon indicateur de la « santé » des cours d'eau**. Elle peut en effet servir :

- Pour la surveillance du milieu : est-ce que les températures sont viables pour les espèces le peuplant (poissons, écrevisses) ? Est-ce que les conditions sont susceptibles d'entraîner un développement algal ?
- Pour le suivi sur des temps longs, afin d'établir des « normales », mais aussi pour détecter des tendances d'évolution, voire pour évaluer l'effet d'évènements naturels ou anthropiques.

Le suivi de la thermie aquatique est utile pour estimer les effets des travaux de restauration portés par le Syndicat.

À ce titre, **le SR3A a redéployé des sondes sur 42 stations**, sur des cours d'eau de taille variée (de la rivière d'Ain à des petits rus comme le ruisseau de Bolozon). Ces stations viennent compléter un suivi réalisé par d'autres partenaires : OFB, EDF, Fédération de pêche.

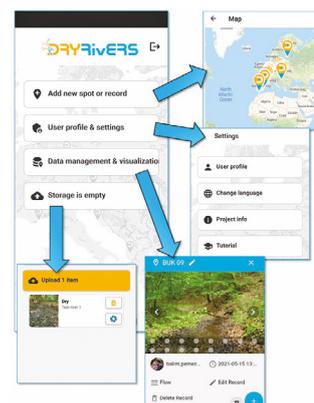
Cartographie des stations de suivi de la thermie aquatique du SR3A

SUIVI DES ECOULEMENTS A L'ETIAGE

2023 marque la **première année de suivi structuré des écoulements à l'étiage** sur le territoire du SR3A. Ce suivi a été réalisé à l'aide de l'application de science participative DryRivers mis en place par l'INRAE.

Le protocole de suivi retenu se base sur celui du réseau ONDE de l'OFB, à savoir :

- 1 passage sur les cours d'eau 1 fois par mois entre avril et octobre (selon les conditions hydrologiques de l'année).
- Passage effectué le 25 du mois, à plus ou moins 2 jours.



Acquérir des connaissances

structurer l'action publique

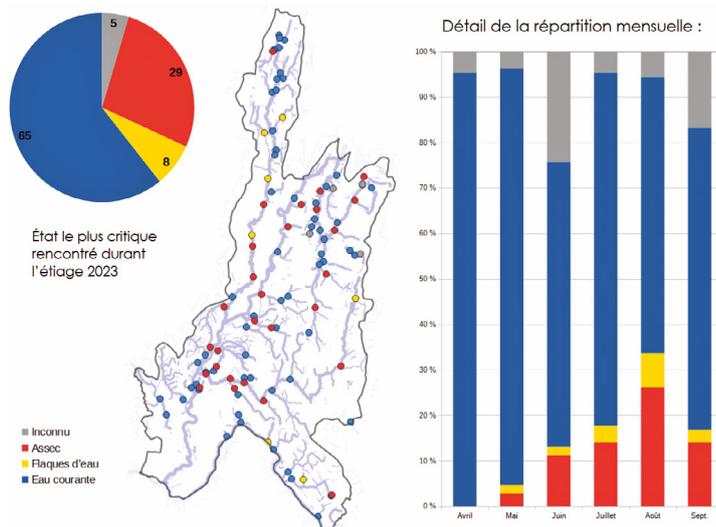
BILAN DE LA SAISON ESTIVALE 2023

Le réseau de suivi était composé d'une centaine de stations.

Le souhait du SR3A était d'impliquer les référents communaux dans ce suivi. La majorité des stations a été suivie par l'équipe technique du SR3A. Quelques élus ont participé aux relevés, mais de façon minoritaire par rapport à l'objectif initial du SR3A sur la mobilisation du réseau de référents communaux.

En termes d'hydrologie, on a pu observer une **augmentation des assecs** au cours de la saison. Ainsi, au plus fort de l'étiage, c'est-à-dire en août pour cette année 2023, 37 stations présentaient un assec ou étaient en cours d'assèchement (flaques d'eau), soit **près de 35 %** du réseau de suivi.

La répétition de campagnes comme celles de 2023 devrait permettre à terme de pouvoir détecter des tendances sur l'intensité et la durée de l'étiage.



Evolution mensuelle des assecs au cours de la saison d'étiage 2023

Portail

5- Cartographique

Un portail cartographique, développé en interne, a été mis en ligne courant 2023, afin de rendre accessible l'information sur les milieux du territoire et les actions menées par le SR3A.

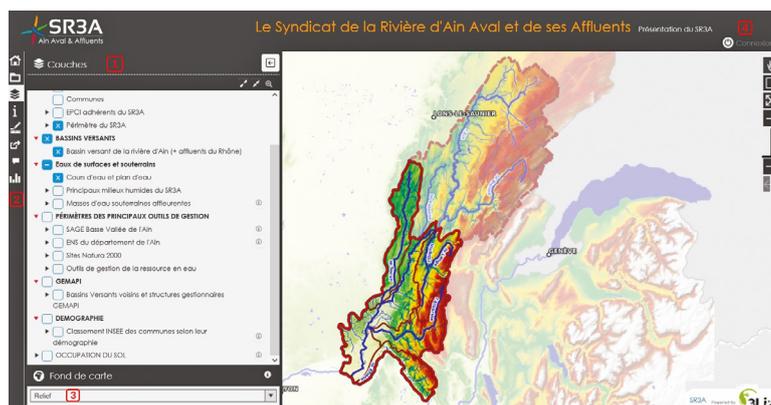
Différents sujets sont consultables, regroupés au sein de 3 grandes catégories :

- **Présentation générale du SR3A** : le territoire, les actions menées, les stations de mesures et d'observation en place
- **Suivi des milieux en temps réel**, pour un aperçu des niveaux d'eau par exemple
- **Détails sur des projets portés par le SR3A**

Venez dès maintenant découvrir le contenu, qui s'enrichira au fil du temps, via la rubrique « centre de ressources » du site internet du SR3A.

À la manière du « Géoportail », après avoir choisi de consulter l'une des cartes

disponibles, il est possible de sélectionner les informations que l'on souhaite afficher [1], de faire varier le fond de plan [2], ou encore d'utiliser des outils de mesure de distance ou de recherche [3]. Enfin, des informations plus sensibles (comme l'emplacement exact de certaines stations de mesure), ne sont accessibles que sur demande, via un espace membre [4].



Aperçu de la carte de présentation du territoire du SR3A sur le portail cartographique

Plan de gestion stratégique

6- En faveur des zones humides

L'objectif d'un **Plan de Gestion Stratégique en faveur des Zones Humides (PGSZH)** est de permettre une hiérarchisation des interventions à mener sur les différentes zones humides du territoire. C'est le premier outil d'analyse globale des milieux humides à l'échelle du SR3A.

Un stage de Master II a également été dédié à l'amélioration de l'inventaire des zones humides du Suran Jurassien.

Les communes, sur lesquelles des milieux humides ont été retenus pour faire l'objet d'une étude de faisabilité, seront rencontrées en 2024 afin de leur proposer de réaliser un diagnostic de ces sites en

2025 et d'envisager la réalisation d'un plan de gestion ou d'une notice en 2026.

Ainsi, 37 sites ont été retenus pour faire l'objet d'une étude de faisabilité dont onze sur le Suran Jurassien.

Le rapport complet est consultable dans la rubrique « Préserver les espaces et les espèces » du site interne.

[En savoir plus](#)



Connaitre

7 - La biodiversité



Libellule déprimée



Damier succise



Salamandre



Muscardin

Le SR3A contribue à la connaissance des espèces et habitats de son territoire :

• Dans le cadre des travaux de restauration qu'il mène :

- inventaires d'état initiaux,
- suivis post-travaux (exemple : suivi suite aux travaux de recharge sédimentaire à Varambon) ;

• Sur les sites naturels et zones humides qu'il a en gestion :

- pour l'amélioration des connaissances : odonates, papillons, amphibiens et chauves-souris des sites prioritaires du Plan de Gestion Stratégique des Zones humides (PGSZH) ;
- pour le monitoring d'espèces à enjeux identifiées : Liparis de Loesel (orchidée), Gentiane jaune et Muscardin sur l'ENS de Thézilleu par exemple

• Dans le cadre de projets partenariaux pour la conservation d'espèces :

- programme porté par le CEN sur les Maculinea (papillons de zones humides) menacés dans l'Ain ;
- programme de translocation d'écrevisses à pattes blanches en lien avec la Fédération de Pêche de l'Ain ;
- crapauduc de Thézilleu ;
- projet de réintroduction de l'orcanette des sables (plante) porté par le Conservatoire Botanique National Alpin.



Azuré de la croixette (maculinea alcon rebeli)



Gentiane jaune



Orcanette des sables (onosma arenaria)



Crapauds ramassés dans le crapauduc

» Acquérir des connaissances structurer l'action publique

PLAN D' ACTIONS

8 - Eau et biodiversité ZI Montréal-La-Cluse

La zone industrielle de Pré Luquain représente une surface totale de 86 ha de bâtiments industriels, d'infrastructures de transport et de gestion du pluvial, de prairies humides et cours d'eau.

Un cours d'eau, « le Lange », longe la zone industrielle en bordure Est. On retrouve également des prairies agricoles ainsi qu'un maillage bocager en limite Nord-Ouest de la zone industrielle.

Enfin, une voie douce reliant Oyonnax à Nantua, traverse en périphérie la zone industrielle.

L'analyse de la modélisation de la Trame Turquoise faite par le SR3A en 2020 identifie le secteur de Montréal-la-Cluse comme zone à conforter.

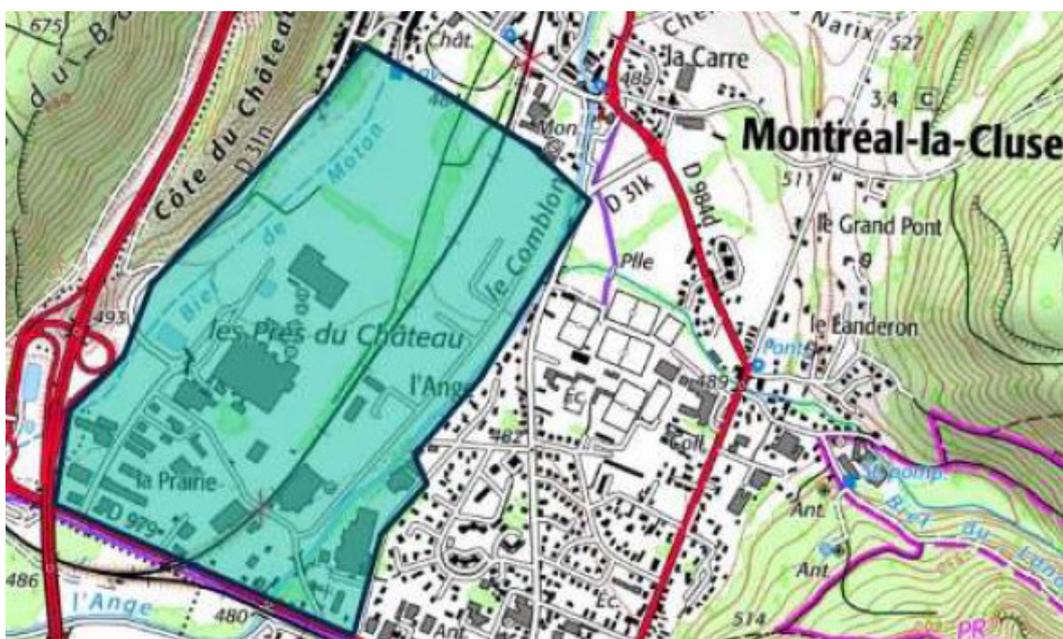
Le SR3A a déjà réalisé des **travaux de renaturation** de l'espace de bon fonctionnement du Lange et de la partie aval du Landeyron sur la traversée de Montréal-la-Cluse.

Il est préconisé de poursuivre les efforts de végétalisation et de renaturation, notamment sur la zone industrielle de Pré Luquain.

Aussi, le SR3A a lancé en 2023 une démarche visant la réalisation d'un **plan d'actions eau et biodiversité** sur les zones industrielles de Montréal-la-Cluse.

En 2023, une prise de contact avec les acteurs de ces zones a été réalisée sous la forme d'un café rencontre le 18 décembre 23.

L'année 2024 permettra d'affiner le diagnostic, de définir les enjeux/objectifs du plan d'action et de valider les prémices du plan d'actions.



Plan de localisation de la zone industrielle Montréal-la-Cluse

PLAN DE GESTION DE

8 - L'ENS Gorges de l'Oignin



Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique Nature et Biodiversité le Département de l'Ain a développé un réseau de sites remarquables, dits « joyaux naturels » : les espaces naturels sensibles (ENS) de l'Ain.

À ce jour, 39 sites sont labellisés ENS, illustrant la richesse écologique, géologique et paysagère de l'Ain. Le Département confie la gestion de ces sites à des structures locales et leur apporte un soutien technique et financier pour les gérer, les valoriser et organiser l'accueil du public.

Le site « Gorges de l'Oignin », identifié comme présentant des enjeux écologiques forts à l'échelle départementale, a été labellisé le 1^{er} février 2021 avec l'accord des communes de Samognat, Matafelon-Granges et Izernore.

L'ENS est constitué de milieux très divers, il s'agit de traiter ces espaces et milieux de manière cohérente, en préservant l'espace naturel, la fonctionnalité des milieux naturels associés, tout en prenant en compte leurs fonctions d'accueil et leurs enjeux touristiques dont l'objectif principal reste l'ouverture au public et la gestion de la fréquentation. Au vu de l'intérêt du site, le SR3A, au titre de la compétence GEMAPI, a souhaité prendre en charge la coordination de la gestion du site ENS.

L'année 2023 aura permis de co-construire **le plan de gestion du site ENS** « Gorges de l'Oignin » et d'en valider le programme d'actions lors du COPIL du 30 mai 2023.



Gorges de l'Oignin, Espace Naturel Sensible

Assurer un service de proximité répondre aux besoins des communes

Du SR3A vers la commune

1- Les animateurs territoriaux

Depuis 2021, le Syndicat de la Rivière d'Ain et de ses Affluents a pleinement intégré l'animation territoriale dans son organigramme avec la désignation de deux postes d'**animateurs territoriaux**:

- Cyril Fréquelin, pour la partie nord du SR3A
- Samuel Monnet, pour la partie sud du SR3A

La création de ces missions s'inscrit pleinement dans la volonté de proximité retenue par les élus et constituant un axe majeur de la stratégie du syndicat. Ces deux animateurs territoriaux constituent la porte d'entrée au SR3A pour les collectivités, usagers, institutions, etc., qui souhaitent prendre contact avec le syndicat. Cela permet au SR3A d'avoir une meilleure connaissance des attentes locales ainsi que de diffuser localement les actions du syndicat.

L'animation territoriale permet également de jouer un rôle de **service public** auprès des collectivités:

- Déplacements sur le terrain pour appui - conseil technique;
- Aide à la rédaction de dossiers réglementaires par exemple pour la réalisation de travaux;
- Renseignements sur le contexte réglementaire, les droits et devoirs des propriétaires riverains;

Courant 2022, afin d'informer au plus près des territoires, **5 commissions géographiques** ont réuni les élus, les représentants des usagers et des administrations pour présenter les études et travaux engagés dans les différents sous bassins-versants.

57
communes
rencontrées

12
conseils
délivrés



Cyril Fréquelin

Bassins-versants du Lange-Oignin,
du Suran et des gorges de l'Ain



Samuel Monnet

Basse Vallée de l'Ain et ses
affluents, bassins-versants de
l'Albarine, rive droite du Rhône et
ses affluents.

L'espace référent

Sur le site internet du SR3A, un espace dédié aux référents communaux. Accès par mot de passe à demander à votre animateur territorial.



De la commune vers le SR3A

2 - Les référents communaux

Les référents communaux sont inscrits dans les statuts du SR3A, souhaité dès sa création pour garder le lien avec l'échelon communal et renforcé dans la stratégie 2021.

Le référent communal participe notamment au suivi du réseau « étiage » mis en place sur les cours d'eau du SR3A. Les observations sont bancarisées et permettent au syndicat de rendre compte aux services de l'État de la situation en période critique. Cela permet également d'alimenter l'observatoire du bassin-versant en cours de construction.

Le référent communal est **un ambassadeur SR3A au sein du conseil municipal** afin de diffuser des informations ainsi que les retours d'expériences des autres référents. Enfin, il est l'interlocuteur privilégié avec le maire pour tous les projets menés avec le SR3A. L'ensemble de ces référents est regroupé au sein d'un réseau et animé par les « animateurs territoriaux ».

Commissions géographiques

Courant 2023, afin d'informer au plus près des territoires, des **commissions géographiques** ont réuni les élus pour présenter les études et travaux engagés dans les différents sous bassins-versants.

Une commission géographique s'est tenue sur chacun des 5 bassins versants, qui consistait en une visite de terrain suivie d'une présentation en salle des travaux menés au cours de l'année.

- 24 août : « Rhône et ses Affluents » à Serrières-de-Briord
- 28 août : « Albarine » à Torcieu
- 29 août : « Suran » à Villereversure
- 30 août : « Lange-Oignin » à Montréal-la-Cluse
- 31 août : « Gorges de l'Ain et basse rivière d'Ain) » à Saint-Jean-le-Vieux

142

référents
communaux

5

commissions
géographiques
locales

Aider les communes

3 - Les interventions post-crués

Gestion des atterrissements

Le SR3A suit et intervient régulièrement pour la gestion des atterrissements s'accumulant contre certains ouvrages d'art.

On peut citer en particulier **la gestion d'un atterrissement sur l'Albarine**, au droit du pont de la Scierie, à Saint-Maurice-de-Rémens.

L'opération consiste ici à remobiliser l'atterrissement de galets qui altère le bon écoulement de l'Albarine et accentue le risque de débordement dans le bourg.

En 2023, le coût de l'opération a été de **5 880 €**. Les matériaux ont été régalez en aval. Les embâcles (amas de troncs et de branches) ont aussi été enlevés ou déplacés.

Plusieurs opérations ont également été réalisées sur le bassin de Lange-Oignin.

Ces opérations bénéficient d'une aide financière du Département de l'Ain et de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse.



Atterrissement sur l'Albarine, Pont de Saint-Maurice-de-Rémens

Définitions

- **Atterrissement** : amas de sédiments (terre, sable, graviers ou galets) apportés par les eaux
- **Au droit du pont** : au niveau du pont
- **Ouvrage d'art** : permet de franchir un obstacle sur une voie de communication routière, ferroviaire ou fluviale (ponts, tunnels).
- **Régalage** : consiste à étendre de la terre, du sable ou des cailloux sur une faible épaisseur pour niveler le terrain

Assurer un service de proximité répondre aux besoins des communes

Nettoyage

4 - De décharge

Sur le secteur des affluents du Rhône, le 12 avril 2023, avec l'aide de la mairie de Lhuis et de plusieurs bénévoles, **une ancienne décharge** sauvage située à proximité immédiate d'une zone humide a été évacuée.

Le SR3A a financé la mise à disposition d'une benne, l'évacuation et le traitement des déchets. Un agent a également participé au nettoyage.

Merci à la mairie et aux nombreux bénévoles pour leur implication, faisant de cette matinée un moment efficace et agréable.



Matinée de nettoyage de la décharge de Lhuis

Opération d'entretien

5 - Des cours d'eau

L'autorisation préfectorale, délivrée le 03 avril 2023 pour une durée de 5 ans, autorise le SR3A à **intervenir sur des terrains privés dans le cadre de la gestion des boisements de berges**. Ces travaux d'entretien sont jugés d'intérêt général. Ils visent à **garantir le bon écoulement de l'eau** lors des crues sur les tronçons présentant des enjeux liés au risque d'inondation.

Ils permettent aussi de préserver la biodiversité : entretien d'arbres têtards (ou trognons), plantations d'essences locales, mise en place de clôtures ...

Sites traités en 2023 :

- Le Nantey au lieu-dit Championnière à Ambronay : retrait des ligneux se développant dans le lit mineur sur 1,3 km
- Le Gardon à Villieu-Loyes-Mollon : retrait de sédiments autour d'un pont, coupe sélective sur 270 mètres, en traversée urbaine
- Le Buizin entre Vaux-en-Bugey et Ambutrix : Coupe sélective sur 830 mètres
- Le Fossé de la Morette à Ambronay sur 1.8 km
- L'Albarine :
Entretien sur 7 km entre Bettant et Saint-Maurice-de-Rémens, Retrait d'embâcles sur Saint-Rambert-en-Bugey et Torcieu, Enfouissement sous la nappe alluviale de Renouée du Japon à Torcieu et Chaley
- La Câline : Coupe sélective et retrait d'embâcles sur 1.4 km
- Le Suran : Démontage d'embâcles sur 4 ponts communaux à Neuville-sur-Ain, Meyriat, et Pont-d'Ain

56 500 € HT ont été dépensés en 2023. Ces opérations bénéficient d'aides financières du Département de l'Ain, de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse et de la Région Bourgogne-Franche-Comté (env. 50 %).

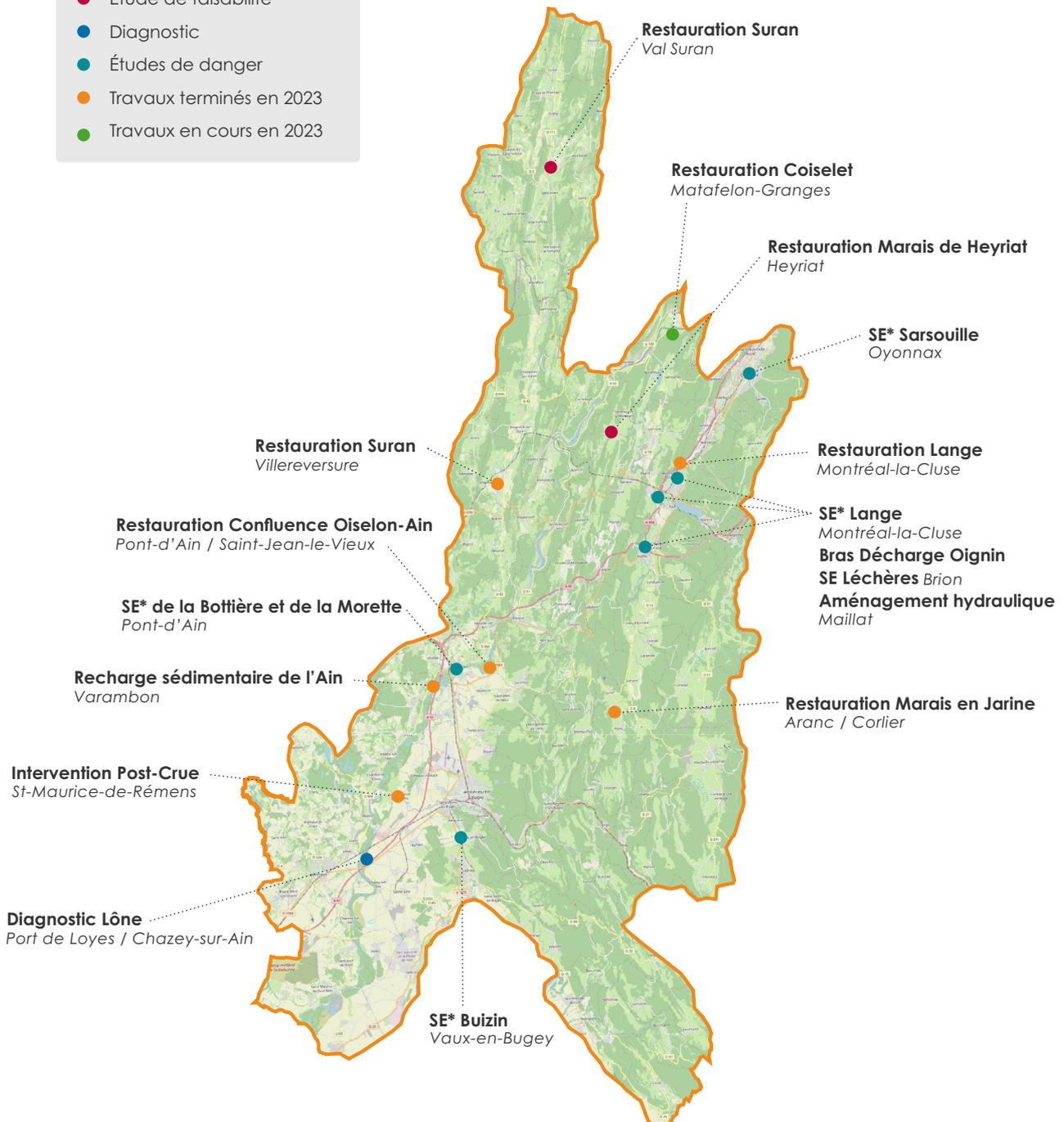


Libération du libre écoulement sur le Nantey à Championnière avant et pendant les travaux

Agir, intervenir

animer les programmes

- Étude de faisabilité
- Diagnostic
- Études de danger
- Travaux terminés en 2023
- Travaux en cours en 2023



* Systèmes d'endiguement

» Agir, intervenir animer les programmes

Apporter une expertise technique

1 - dans les projets de territoire

Le SR3A apporte aux projets de territoire une expertise transversale portant sur les milieux aquatiques, les zones humides, la biodiversité et les continuités écologiques, la ressource en eau et la prévention des inondations.

Il s'implique dans les réflexions liées aux documents d'urbanisme et de planification que sont les SCOT, PLU, et permis de construire, d'aménager, d'exploiter les ressources...

Concernant le bassin Lange-Oignin, l'animateur a notamment participé à des rencontres en lien avec la **révision du SCOT/PLU** de Haut-Bugey Agglomération, ainsi qu'à d'autres procédures sur la ville d'Oyonnax.

Par ailleurs, le Syndicat de la Rivière d'Ain Aval et ses Affluents apporte ses compétences techniques aux divers projets plus opérationnels tels que :

Marathons de la biodiversité

Un Marathon de la Biodiversité consiste à créer 42 mares et implanter 42 km de haies pour soutenir la biodiversité.

Le SR3A accompagne la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain en lui proposant un outil cartographique mutualisé.

Le Syndicat participe également au Marathon de la Biodiversité porté par Grand-Bourg Agglomération depuis 2022.

Plan Pastoral Territorial

Le SR3A apporte son analyse des projets d'équipements pastoraux présentés au sein des 3 commissions de territoire :

- Bas-Bugey - Basse Vallée de l'Ain
- Haut-Bugey - Plateau d'Hauteville
- Revermont - Piémont

Aménagement forestier

Le SR3A assure le porter à connaissance des enjeux relatifs aux zones humides et milieux aquatiques en milieu forestier.



Plantation de haies

Travaux de

2 - restauration hydromorphologique

RECHARGE SÉDIMENTAIRE DANS LA RIVIÈRE D'AIN

Dans le cadre du plan de **gestion sédimentaire** sur la basse rivière d'Ain, le secteur de Terre Soldats à Varambon, a été ciblé. Le projet est autorisé et cadré par arrêté préfectoral.

La seconde tranche de travaux a été réalisée entre fin août et fin septembre 2023. L'intervention a porté sur une surface de 1,2 ha et a permis la réinjection d'environ **8 400 m³ de galets** dans la rivière d'Ain.

L'objectif de l'opération est de ralentir le déficit sédimentaire (le «manque de cailloux») sur ce tronçon de rivière entre Pont-d'Ain et Priay.

Dans le bras creusé pour récupérer les matériaux à réinjecter, des mares, plus ou moins profondes et temporaires, ont été créées afin de diversifier les milieux.

Un suivi de la recolonisation de cet espace par la biodiversité est réalisé annuellement :

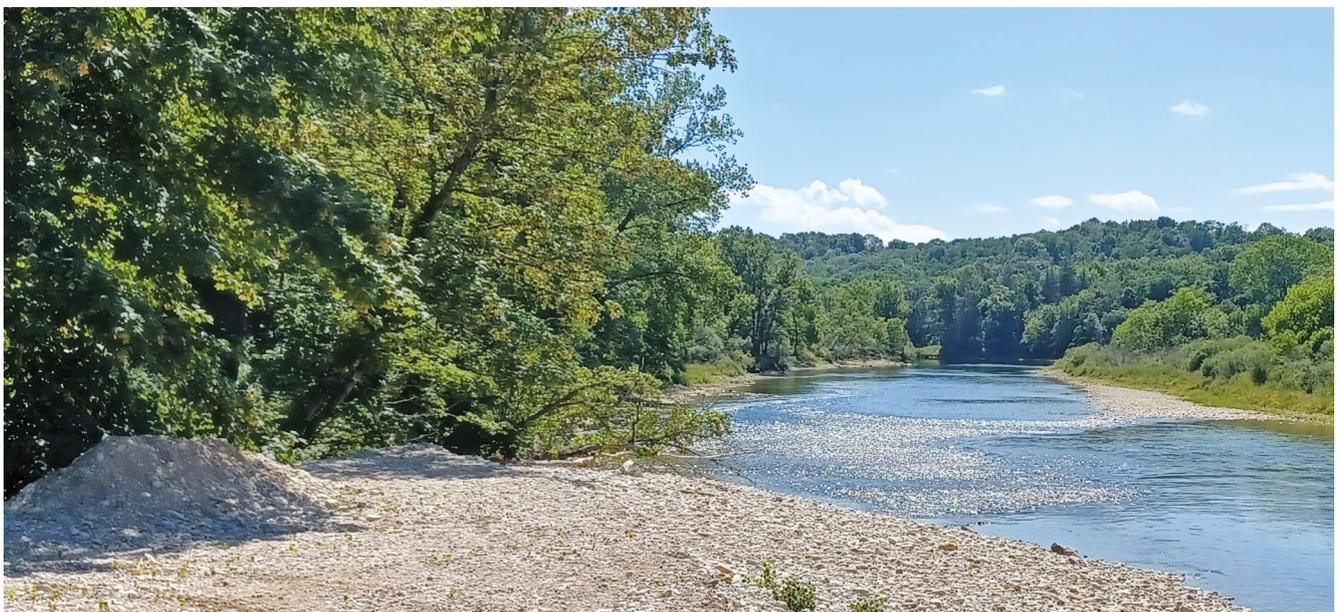
- Suivi en interne des amphibiens et des odonates (libellules),
- Réalisation d'une cartographie des habitats et des espèces végétales.

Des prises de vue par drone permettent également d'évaluer la reprise des sédiments par la rivière et l'évolution du lit.

Ces travaux ont bénéficié de subventions du Département de l'Ain et de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse.



Création d'une mare



Réinjection sédimentaire dans la rivière d'Ain

» Agir, intervenir animer les programmes

Restauration de la confluence Oiselon-Ain

Ce projet de **restauration de la confluence entre la rivière d'Ain et l'Oiselon** a été porté en maîtrise d'œuvre interne.

Les travaux ont été réalisés en septembre et octobre 2023 sur les communes de Saint-Jean-le-Vieux et Pont-d'Ain par l'entreprise Tchassagne et YM Entreprise.

L'opération concernait un linéaire de 300 mètres sur l'Oiselon en amont de sa confluence avec la rivière d'Ain.

L'objectif des travaux était de :

Favoriser la libre circulation piscicole et la reproduction de la truite fario dans l'Oiselon :

- En privilégiant un seul tracé confluent plus efficacement avec l'Ain,
- En diversifiant le lit du ruisseau sur 300 mètres (pose de graviers, de souches, bois et blocs)

Evolution du lit de l'Oiselon avant et après travaux 2023



Gérer la Renouée du Japon dans l'emprise des travaux :

- Enfouissement sous la nappe alluviale des terres contaminées.

Le montant de l'opération s'est élevé à 40 000 € HT, subventionné à hauteur de 80 % par l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse et le Conseil départemental de l'Ain.



Préserver les habitats et les espèces

1- site Natura 2000

Le 18 décembre 2023, le comité de pilotage du site Natura 2000 « Basse vallée de l'Ain, confluence Ain-Rhône » a approuvé le **nouveau document d'objectifs** du site (DOCOB).

Ce document s'accompagne de **plusieurs fiches Action** qui établissent la future programmation du site Natura 2000. En parallèle, l'année 2023 a permis de commencer certaines actions de cette nouvelle programmation :

- Communication sur le site Natura 2000 :

- Mise à jour de la page web Natura 2000 sur le site du SR3A

- Mise en ligne d'un portail cartographique interactif sur le site du SR3A

- Promenade commentée le 22 avril à destination du grand public dans le cadre du Printemps des Rivières, en partenariat avec France Nature Environnement Ain

- Amélioration des connaissances et suivi des espèces :

- Mise en place de pièges photos pour constater la présence de loutre → échec, vol de matériel

- Suivi des populations de flûteau nageant (*Lurionium natans*) → 4 populations toujours présentes

- Mise en route du projet de restauration de la lône de Port de Loyes à Chazey-sur-Ain

- Gestion pastorale :

- Présence de deux troupeaux sur les pelouses sèches de la confluence Ain-Rhône, de Blyes, Saint-Jean-de-Niost, Terre soldat à Varambon et Priay

- Gestion de la fréquentation :

- Bilan du réseau de barrières se trouvant sur le site Natura 2000

- Intervention des Brigades Nature 500 m en amont et en aval des ponts du site Natura 2000 pour ramasser les déchets

- Soutenir le bon état de la rivière :

- Projet de recharge sédimentaire sur le secteur de Varambon

- Prise en considération de l'apparition de décharges communales suite à l'érosion des berges par la rivière d'Ain

- Décision de la Région Auvergne-Rhône-Alpes de reprendre à sa charge la gestion du site Natura 2000 de la « basse vallée de l'Ain – Confluence Ain-Rhône ». Cette décision sera effective au 31 décembre 2024.



Carte du périmètre du site Natura 2000



Présence troupeau de moutons sur pelouse sèche

2 - Projets Agro-Environnementaux et Climatiques (PAEC)

Le SR3A s'investit dans **l'accompagnement de la transition agroécologique** en tant qu'animateur environnemental sur les trois PAEC qui couvrent majoritairement le territoire :

- Basse Vallée de l'Ain, porté par la Chambre d'Agriculture de l'Ain
- Massif du Bugey, porté par la Communauté de Communes Bugey Sud
- Bresse - Revermont, porté par Grand-Bourg Agglomération

Aux côtés de la Chambre d'Agriculture de l'Ain, qui anime le volet agricole, et d'autres partenaires environnementaux (Conservatoire d'Espaces Naturels notamment), le SR3A aide ainsi les agriculteurs à mettre en œuvre des pratiques vertueuses sur une durée de 5 ans.

Les aides financières, provenant à 75 % de l'Union Européenne (FEADER) et à 25 % de l'État, compensent le manque à gagner potentiel.

Les deux objectifs majeurs communs aux PAEC sont :

- le maintien de la diversité floristique des prairies permanentes, qu'elles soient pâturées et/ou fauchées
- et le maintien de l'ouverture des milieux, notamment sur les pelouses sèches.

Sur l'ensemble du territoire, **24 exploitants** (dont des groupements pastoraux) se sont engagés, sur **1250 ha** de parcelles contractualisées, à ne pas utiliser de produit phytosanitaire, à modifier leurs périodes de fauche et de pâturage, à recouper des parcs, déplacer des pierres à sels, ou encore à poursuivre les travaux de broyage des ligneux déjà engagés.

Sur 5 ans, ce sont près de **600 000 € d'aides directes** qui leur seront versées.

Une 2^{ème} année de contractualisation est engagée en 2024.

3 - gestion des milieux humides



Le territoire du SR3A abrite environ 800 milieux humides sur 80 km². De la mare forestière de quelques mètres carrés aux larges méandres de la rivière d'Ain, tout un panel de milieux permet l'expression des services environnementaux en faveur de nos sociétés et abrite de nombreuses espèces végétales et animales.

Les plus importantes zones humides font déjà l'objet de gestion par le SR3A ou d'autres structures comme le Conservatoire d'Espaces Naturels. **Ainsi le SR3A intervient sur une trentaine de sites s'étendant sur un peu plus de 8 km².**

Hors coût interne, certaines études étant réalisées en régie, un peu moins de 190 000 € HT ont été investis en 2023 sur ces zones, que ce soit en matière de travaux (restauration hydraulique, travail sur la végétation, les espèces invasives...), d'études (faune, flore, qualité) ou d'acquisition foncière.



Site moins d'un an après travaux

Le grand chantier de 2023 a été la **finalisation de la restauration hydromorphologique du marais en Jarine** sur les communes d'Aranc et de Corlier. L'ensemble des désordres hydromorphologiques ont été résorbés : 2,8 km de fossés ont été comblés et 2,2 km de rivière ont été remis dans leur lit ancien. Ces travaux ont pu être réalisés grâce à un partenariat de qualité avec l'exploitant agricole de la zone concernée.

Préserver et concilier la ressource en eau

1- La cellule d'alerte

La saison estivale 2023 a débuté avec **une recharge de nappe insuffisante** en raison d'une année 2022 très sèche. Dès le mois de mai, EDF a appliqué un débit réservé de 12,3 m³/s à l'aval du barrage de l'Allement.

La situation s'est encore dégradée à la mi-juillet avec la hausse des températures et plusieurs épisodes de canicule. Les seuils de vigilance puis

d'alerte ont été franchis à plusieurs reprises. Une forte couverture algale s'est également développée en raison des faibles débits et de la hausse de la température de l'eau.

Cependant, malgré une cote basse de la retenue du barrage de Vouglans, **6 lâchers d'eau** ont pu être effectués.



CYANOTOX

Le développement des cyanobactéries étant observé de plus en plus fréquemment dans la basse rivière d'Ain, le SR3A a participé à la réalisation d'une étude dans le cadre d'une thèse de l'université Lyon 1 (à hauteur de 30 000 €, en partenariat avec l'IRSTEA, l'ISARA et l'université Clermont-Auvergne).

L'étude a apporté les conclusions suivantes :

- les conditions environnementales estivales sur la basse rivière d'Ain sont favorables au développement des cyanobactéries benthiques (qui se développent au fond de la rivière)
- les genres retrouvés présentent une potentielle toxicité
- les lâchers d'eau à 100m³/s ne suffisent pas à limiter le biofilm de cyanobactéries. Des lâchers plus longs et plus intenses peuvent limiter leur développement
- des toxines ont été retrouvées dans la basse rivière d'Ain, induisant un réel risque sanitaire



CONVENTION DE GESTION DES DEBITS

Le 11 octobre 2023 a été signée une convention entre la Préfecture de l'Ain, EDF, l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, l'Office Français de la Biodiversité (OFB), le SR3A, le conseil départemental de l'Ain, la Fédération de pêche de l'Ain et les sociétés d'hydroélectricité de la basse rivière d'Ain. L'objectif de cette convention est de **définir le cadre de gestion des débits** à partir des aménagements hydroélectriques de la vallée de l'Ain.

2 - Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE)

Le **Plan de Gestion pour la Ressource en Eau**, validé en 2017 pour une durée de 10 ans, est dans sa phase de bilan à mi-parcours.

En 2023, le travail d'analyse des données nécessaires à la réalisation de ce bilan a mis en lumière un certain nombre de difficultés, liées entre autres à des différences observées entre les bases de données utilisées dans le cadre de l'étude des volumes prélevables (étude ayant servi de base à l'élaboration du PGRE), et les données recueillies via les bases disponibles actuellement. Ces difficultés ont mené à de nombreux échanges et questionnements qui ont freiné la réalisation du bilan dans le calendrier prévu initialement.

Le SR3A est engagé auprès de la communauté de communes de la Plaine de l'Ain, dans le cadre du programme Box climat-énergie, pour la distribution de kits d'économie d'eau à destination des ménages en précarité énergétique. En 2023, 110 kits ont été distribués.



3 - SAGE Basse Vallée de l'Ain

MISE EN ŒUVRE DU SAGE BASSE VALLÉE DE L'AIN

8 avis ont été émis par le bureau de la CLE Basse vallée de l'Ain :

- Avis CLE Permis Construire Société Holding Chevillotte
- Consultation dans le cadre du projet Vouglans Saut-Mortier (EDF)
- Autorisation temporaire de prélèvements d'eaux superficielles à des fins d'irrigation (Chambre d'Agriculture)
- Renouvellement des autorisations de prélèvements pour irrigation – com-mune d'Ambronay – SCEA ABL – EARL de Lormet
- Consultation dans le cadre de la demande d'autorisation de travaux déposée par la société EDF, concessionnaire des aménagements hydroélectriques d'Allement
- Dossier d'autorisation environnementale de la société Unitech Services (projet HIPeR) à Saint-Vulbas
- Dossier d'autorisation environnementale – Société GXO (Projet Fluidra)
- Projet de nouvelle centrale hydroélectrique d'Oussiat

SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU SAGE BASSE VALLÉE DE L'AIN

Le **tableau de bord du SAGE Basse vallée de l'Ain** – édition 2023 a été finalisé. Il s'agit d'un outil de suivi de la mise en œuvre du SAGE Basse vallée de l'Ain avec la production de 31 indicateurs de suivi structurés selon les enjeux du SAGE (gouvernance, dynamique morphologique, gestion quantitative, milieux...).

MODIFICATION DU PÉRIMÈTRE DU SAGE BASSE VALLÉE DE L'AIN

Le projet de **modifier le périmètre du SAGE Basse vallée de l'Ain** se poursuit (40 communes / 602 km²) pour le faire coïncider avec celui du SR3A (142 communes / 1700 km²). Ce projet constitue une ambition forte pour le territoire et un allié précieux dans le cadre du changement climatique. Il a été validé par les élus du SR3A.

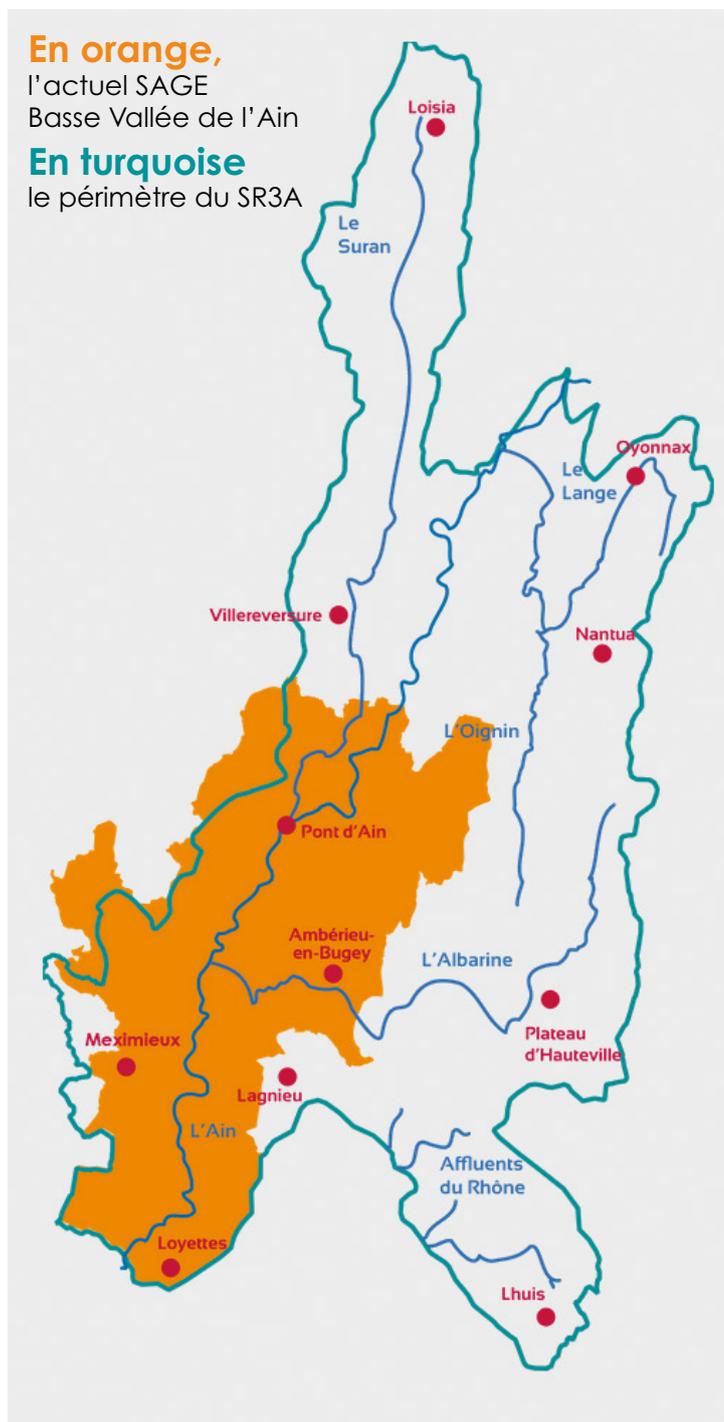
Cela a nécessité :

- L'organisation de nombreuses réunions avec les services de l'État, les partenaires techniques et financiers, la MISEN...
- L'organisation de réunions d'information avec près de 70 élus locaux présents pour présenter la démarche de modification du périmètre du SAGE et échanger sur ce sujet

Le 20 décembre 2023 a eu lieu le lancement de la consultation officielle pour la modification du périmètre du SAGE, pour une durée de 4 mois, à destination des 142 communes du périmètre du SR3A, des 7 intercommunalités membres du SR3A, des départements de l'Ain et du Jura, des régions Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne-Franche-Comté, du Préfet coordonnateur de bassin ainsi que du comité de bassin.

Cette démarche de modification du périmètre du SAGE de la basse vallée de l'Ain n'est qu'un préalable à l'élaboration du futur SAGE Ain Aval et Affluents pour lequel l'ensemble des acteurs du territoire seront amenés à contribuer.

Toutes les informations sont disponibles ici : <https://www.ain-aval.fr/concilier-les-usages-de-leau/le-sage-de-la-basse-vallee-de-lain/>



Accompagner les acteurs

sensibiliser les citoyens

Des outils

1- communiquer

La communication est au cœur de la stratégie du SR3A et est un outil support incontournable pour valoriser les études et les actions de la structure. L'année 2023 marque la suite de la **mise en œuvre opérationnelle du plan de communication travaillé en 2020**.

Plusieurs supports ont ainsi été développés :

- Deux éditions du **Kit de communication** ont été constituées pour les collectivités en avril et en novembre 2023. Sont diffusés dans ce kit des articles clés en main rédigés par le syndicat pour le public spécifique des citoyens. Les communautés de communes et les communes sont invitées à piocher dans ce kit les articles pertinents à leur périmètre et à leur contexte local pour leurs propres supports de communication et notamment les bulletins municipaux.
- Avec les 18 photos primées à l'issue du concours photo 2023, le SR3A a réalisé une **exposition** mise à disposition des collectivités.
- Le SR3A alimente les **médias locaux de la presse** quotidienne et régionale, radio, magazine, sous forme de communiqués de presse, interviews, etc. En 2023, 23 articles presse ont été repérés.

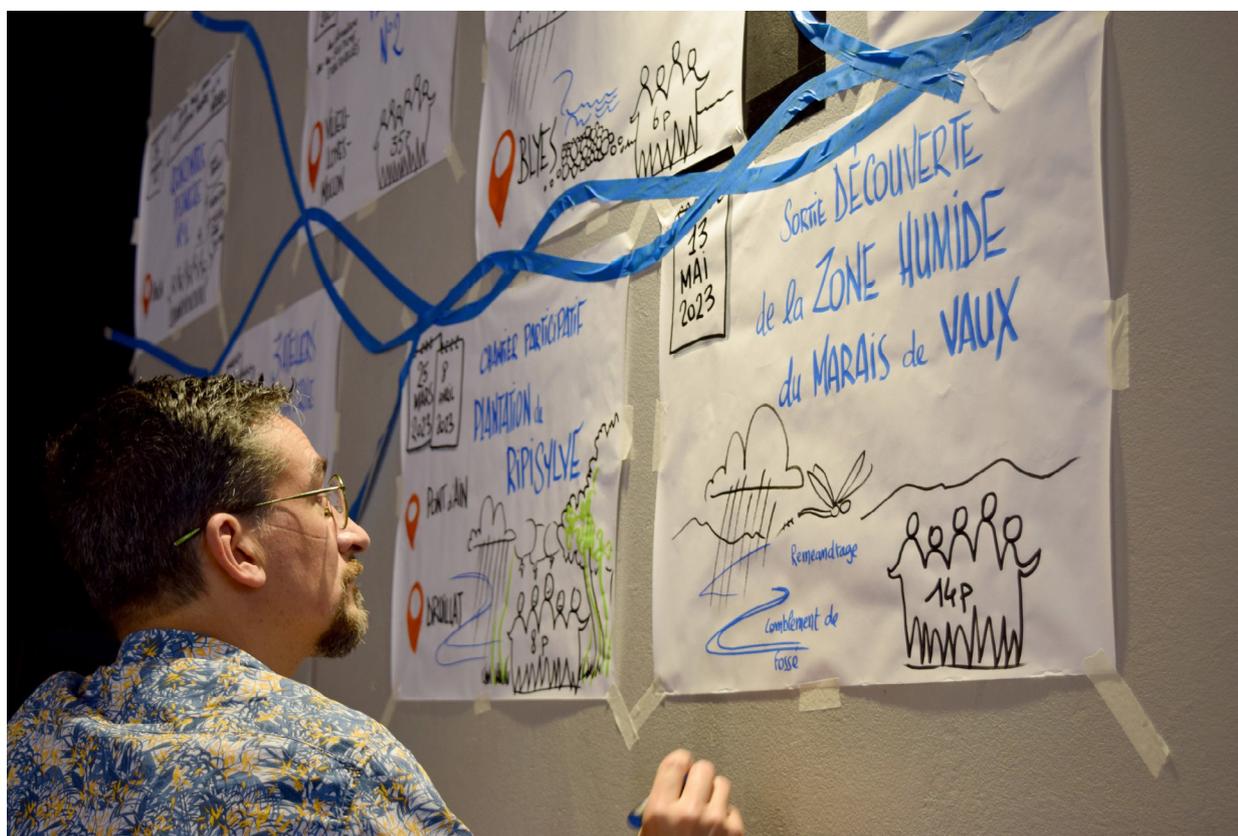


Exposition photo, Oyonnax

Des animations

2 - sensibiliser

- Le SR3A propose aux établissements scolaires, de la maternelle au collège (cycles 1, 2 et 3), de son territoire **une offre pédagogique visant à sensibiliser les enfants aux enjeux de l'eau et de la biodiversité**. Ce dispositif, composé d'un ensemble d'ateliers assurés par des associations locales partenaires du SR3A, constitue une ressource complémentaire aux projets éducatifs que peuvent mener les enseignants. Sur l'année scolaire 2022/2023, 1182 élèves de classes primaires ont bénéficié des interventions.
- A l'occasion de ses 5 ans, le SR3A a lancé son **premier concours photo**, pour illustrer et valoriser la richesse de son territoire en lien avec la ressource eau, sur le thème : Eau, source de vie : Eau, ressource pour la vie. Le concours était ouvert à tous les photographes amateurs, y compris les jeunes de moins de 18 ans, du 22 mars au 13 juillet. Sur les 120 clichés variés qui ont été reçus, le jury en a sélectionné 18 qui se sont vu remettre un prix lors de la remise des prix qui s'est tenue durant la Fête de l'eau du 10 septembre à Oyonnax.
- Le SR3A a également organisé le samedi 10 juin 2023 **sa journée de clôture de participation citoyenne sur le thème de la prévention des inondations**. 45 citoyens, représentants de tout le bassin-versant, ont émis leurs préconisations concernant les Solutions Fondées sur la Nature et travaillé sur la manière d'impliquer les autres acteurs.
- A l'occasion de la **journée mondiale des Zones Humides**, le SR3A a organisé une promenade commentée pour découvrir et comprendre la zone humide située à Brénod. Les participants ont ainsi pu en apprendre plus sur son fonctionnement et les services qu'elle rend.



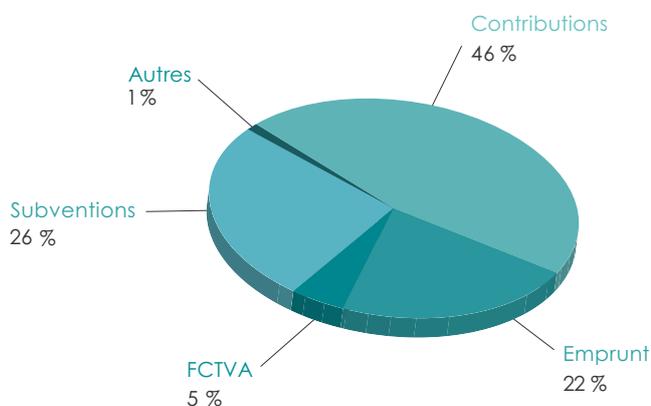
Journée de participation citoyenne, prévention des inondations

Financer les programmes

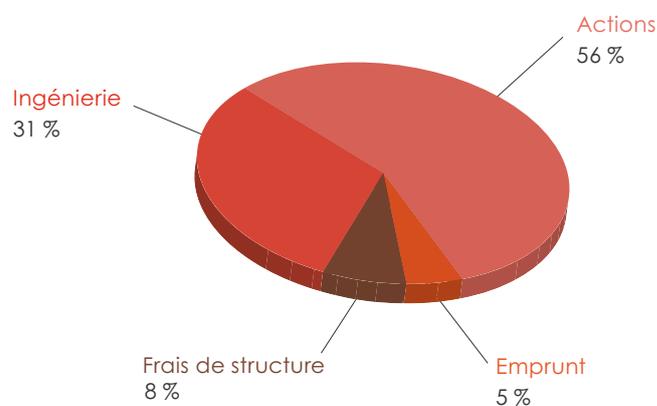
Bilan comptable

Le budget 2023 réalisé par le SR3A est de 2,83 millions d'euros.
Ces dépenses se répartissent en fonctionnement pour 1,26 M€ et en investissement pour 1,57 M€.

Recettes 2023



Dépenses 2023



Concernant les dépenses, 56 % sont affectées aux actions, 31 % à l'ingénierie, l'animation et la gestion nécessaires à la mise en œuvre des actions, 8 % aux frais de structures et 5 % au remboursement de l'emprunt.

90 % des dépenses liées à des actions sont liées à la mise en œuvre de la compétence GEMAPI.

Les recettes sont basées à 46 % sur les contributions des membres, 26 % sur les subventions, 5 % sur le Fonds de Compensation de la TVA (sur les actions de 2020), 22 % sur un emprunt, et 1% sur d'autres recettes.

Les chiffres présentés sont issus du compte administratif 2023 validé par le comité syndical du 26 mars 2024, et correspondent aux opérations budgétaires réalisées dans l'année.

Un soutien financier fort

- L'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse;
- Le département de l'Ain;
- L'État;
- Les fonds européens (FEADER);
- Région Auvergne-Rhône-Alpes
- La Région Bourgogne-Franche-Comté...

Continuer sur sa lancée

perspectives 2024

L'activité du SR3A se poursuit et se développe en 2024 selon les priorités et actions définies et programmées :

- Obtenir les régularisations sur les systèmes d'endiguement gérés par le SR3A
- Mener les études hydrauliques sur les zones à enjeux d'inondation
- Mobiliser autour de la démarche prospective et adaptation au changement climatique : Ain Aval 2050
- Avancer dans la définition des espaces de bon fonctionnement de l'Albarine et amorcer le travail sur la rivière d'Ain Aval
- Finaliser les définitions des projets de restauration de l'Oignin et du Suran
- Réaliser des travaux de restauration de l'Anconnans
- Diagnostiquer les besoins de gestion de l'Espace Naturel Sensible Haute Vallée de l'Ain
- Favoriser la biodiversité avec les industriels sur une zone industrielle du Haut-Bugey
- Animer les volets environnementaux des Projets Agro-Environnementaux Climatiques
- Permettre à plus de 1000 élèves de bénéficier d'interventions scolaires
- Poursuivre le Plan d'action Eau et Biodiversité des ZI de Montréal-la-Cluse
- Valider le programme d'actions de l'EBF du Suran
- Lancer deux études de faisabilité « Doye Montagnat » et « prairie de Praille/ ruisseau des 7 fontaines »
- Mener à bien les actions et études prévues dans les plans de gestion des zones humides
- Recevoir la labellisation Ramsar du site Marais et tourbières des montagnes du Bugey
- Mettre à jour le plan de gestion de l'ENS des zones humides de Brénod

Glossaire

- **CLE** : Commission Locale de l'Eau
- **EBF** : Espace de bon fonctionnement
- **EPAGE** : Établissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux
- **ENS** : Espace naturel sensible
- **DOCOB** : DOcument d'OBjectifs
- **GEMAPI** : Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- **IBCR** : Indice de Biodiversité et de Connectivité des Ripisylves
- **INRAE** : Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'alimentation et l'Environnement
- **PAPI** : Programme d'Actions et de Prévention des Inondations
- **PAEC** : Projet AgroEnvironnemental et Climatique
- **PEP** : Programme d'Etudes Préalables
- **PGRE** : Plan de gestion de la ressource en eau
- **PGSZH** : Plan de gestion stratégique des zones humides
- **PLUI** : Plan Local d'Urbanisme intercommunal
- **SAGE** : Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau
- **SCOT** : Schéma de Cohérence Territoriale
- **ZI** : Zone industrielle

SR3A
SYNDICAT DE LA RIVIÈRE D'AIN AVAL ET DE SES AFFLUENTS

au service de



15, rue Marcel Paul
01500 AMBÉRIEU-EN-BUGEY
04 74 37 42 80
contact@ain-aval.fr

www.ain-aval.fr

